

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 07285

Numéro SIREN : 410 349 070

Nom ou dénomination : NOVARTIS PHARMA S.A.S.

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2022 sous le numéro de dépôt 28968

NOVARTIS PHARMA SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2021)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2021)

A l'associé unique
NOVARTIS PHARMA SAS
8-10 RUE HENRI SAINTE-CLAIRE DEVILLE
92500 Rueil Malmaison

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NOVARTIS PHARMA SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la décision IFIRC IC de mai 2021 sur l'interprétation de IAS 19 décrit dans la note « Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives,

que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances

ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2022

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Renaud Roguinsky

Désignation de l'entreprise : SAS NOVARTIS PHARMA SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12						
Adresse de l'entreprise 8-10 Rue Henri Sainte-Claire Deville 92500 RUEIL-MALMAISON		Durée de l'exercice précédent* 12						
Numéro SIRET* 4 1 0 3 4 9 0 7 0 0 0 1 7 8		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le, 31122021						
		N-1 31122020						
		Brut 1						
		Amortissements, provisions 2						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	2 943 621	2 745 308	198 312	198 312
		Fonds commercial (1)	AH	AI	2 718 053		2 718 053	2 718 053
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 443 796		1 443 796	1 377 542
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	6 351 645	2 434 524	3 917 121	3 967 750
		Constructions	AP	AQ	237 031 281	84 302 854	152 728 427	156 274 584
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	179 067 695	97 225 847	81 841 847	87 906 641
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	33 977 011	24 911 643	9 065 368	11 229 206
		Immobilisations en cours	AV	AW	13 432 751		13 432 751	14 607 366
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	24 984 128	20 014 683	4 969 445	4 959 445
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	2 525 000	9 534	2 515 465	2 515 465
		Prêts	BF	BG				4 405
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	37 123		37 123	37 123
	TOTAL (II)		BJ	BK	504 512 109	231 644 395	272 867 713	285 795 897
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	35 949 571		35 949 571	27 756 995
		En cours de production de biens	BN	BO	27 591 950	4 668 243	22 923 707	16 032 740
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	225 517 471	669 503	224 847 968	252 328 853
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	2 954 633		2 954 633	2 442 009	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	140 110 292	233 322	139 876 969	81 990 179
		Autres créances (3)	BZ	CA	303 304 085	281 351	303 022 733	141 066 200
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG				1 806	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	14 217 662		14 217 662	21 537 593	
	TOTAL (III)	CJ	CK	749 645 666	5 852 421	743 793 244	543 156 377	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			51 019		51 019	4 307
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA		1 254 208 794	237 496 817	1 016 711 977	828 956 582
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise <u>SAS NOVARTIS PHARMA SAS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 43 380 000	DA	43 380 000	43 380 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 338 000	4 338 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF	220 755	220 755
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	11 045 734	
	Report à nouveau	DH	(12 566 347)	7 048 373
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	46 999 320	(19 614 721)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	44 744 631	37 875 925
	TOTAL (I)	DL	138 162 094	73 248 332
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	43 553 996	14 403 165
	Provisions pour charges	DQ	51 713 655	72 192 444
	TOTAL (III)	DR	95 267 651	86 595 610
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	6 122 183	6 840 967
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 079 244	206 065
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	148 796 451	123 970 848
	Dettes fiscales et sociales	DY	597 154 181	502 678 562
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	927 979	959 593
	Autres dettes	EA	7 654 596	11 026 754
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 532 956	23 425 259
TOTAL (IV)	EC	783 267 593	669 108 049	
Ecarts de conversion passif*	(V)	ED	14 637	4 589
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 016 711 977	828 956 582	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	667 302 331	603 100 522	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS NOVARTIS PHARMA SAS								Néant <input type="checkbox"/> *	
			Exercice N				Exercice (N - 1)		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	2 011 843 914	FB	10 548 740	FC	2 022 392 654	1 903 972 290
	Production vendue	biens *	FD		FE	190 142 068	FF	190 142 068	173 113 272
		services *	FG	4 265 639	FH	73 591 591	FI	77 857 231	84 352 404
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	2 016 109 553	FK	274 282 400	FL	2 290 391 954	2 161 437 967
	Production stockée*						FM	8 438 965	(338 209)
	Production immobilisée*						FN	1 378 060	997 625
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	10 932 490	6 454 242
	Autres produits (1) (11)						FQ	204 675	258 540
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 311 346 145	2 168 810 166
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	1 195 987 213	1 225 239 473
	Variation de stock (marchandises)*						FT	29 266 719	(20 370 617)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	65 302 947	42 905 079
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(8 192 576)	(4 613 879)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	184 972 241	189 320 496
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	426 619 586	326 532 230
	Salaires et traitements*						FY	170 296 286	172 943 110
	Charges sociales (10)						FZ	87 916 826	83 763 292
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	23 290 059	23 037 761
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	5 662 028
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	5 478 038	6 620 139
	Autres charges (12)						GE	87 541	129 538
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 186 686 912	2 051 930 582	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	124 659 232	116 879 584	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	375 533	1 545	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	83 844	2 137	
	Différences positives de change					GN	23 970	171 900	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	483 348	175 583	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	51 019		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 505 969	10 017 057	
	Différences négatives de change					GS	195 512	68 563	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	10 752 501	10 085 620	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(10 269 152)	(9 910 037)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	114 390 080	106 969 546	

Désignation de l'entreprise SAS NOVARTIS PHARMA SAS

Néant *

		Exercice N	Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 1 918 838		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 1 135 476	606 207	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC 97 663 379	16 140 805	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 100 717 693	16 747 013	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 78 934 805	83 818 256	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 57 815	144 805	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 44 737 932	17 732 528	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 123 730 553	101 695 590	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (23 012 860)	(84 948 577)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 16 662 272	15 054 761	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 27 715 626	26 580 929	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 412 547 187	2 185 732 763	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 365 547 866	2 205 347 484	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 46 999 320	(19 614 721)	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	302	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Pénalités de retard	12 781			
Indemnité rupture contrat CAA	78 922 024			
VNC vente IT Brocker		5 750		
Vente terrain ST Louis	34 494	400 000		
Complément vente Lionel Terray		43 375		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

NOVARTIS PHARMA S.A.S

A N N E X E 2021

REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du code de Commerce Articles 9 et 11, art.7, 21,24.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et établis conformément au PCG.

Evènements marquants de l'exercice :

- La société Novartis Gene Therapies France S.A.S., filiale à 100% de Novartis Pharma S.A.S., au capital social de 10 000 euros et dont le siège est situé 33 avenue du Maine à Paris (75015) a été immatriculée en date du 14 janvier 2021 sous le numéro 892 974 460 RCS Paris.
- Suite aux profondes mutations du secteur de l'industrie pharmaceutique depuis plusieurs années, la société considérait la nécessité d'une adaptation de son organisation. Le 25 janvier 2021 la société a signé l'accord collectif portant rupture conventionnelle collective au sein de Novartis Pharma. L'accord prévoyait trois dispositifs :
 - La rupture du contrat de travail d'un commun accord dans le cadre d'un départ volontaire à la retraite
 - Le départ dans le cadre du dispositif de cessation anticipée d'activité (CAA)
 - Rupture du contrat dans le cadre d'un projet professionnel alternatifLe coût global de l'accord était de 109 millions d'euros et il y a eu 207 départs.
- Au cours de l'exercice, la société faisait l'objet d'une vérification de comptabilité sur les exercices fiscaux 2017 à 2019. Le 10 décembre 2021, la société a reçu une proposition de rectification pour un montant total de 3 424 150€. Le 10 février 2022, la société a contesté les redressements opérés par l'Administration fiscale concernant la comptabilisation de certaines dépenses de personnel dans le cadre du crédit d'impôt recherche. La réponse à proposition de rectification envoyée par l'Administration le 28 mars 2022 a donné partiellement raison à la société (baisse de 454 444 euros). La société souhaite maintenir sa position et contester les sommes restantes prochainement dans le cadre d'un recours hiérarchique.
- Enfin, un avis de contrôle des URSSAF a été adressé à la société le 1er mars 2021. Le contrôle concerne la contribution sur le chiffre d'affaires sur les exercices de 2018 et 2020, la contribution sur les ventes directes sur les exercices 2018 à 2020 et la taxe promotion de 2017 et à 2019. Le contrôle est toujours en cours.

Méthodes comptables

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition pour celles acquises à titre onéreux ou à leur coût de production pour celles produites en interne.

Le coût d'acquisition des immobilisations comprend les frais d'acquisition tels que définis dans le PCG, art. 321-10.1.

Immobilisations incorporelles

Figurent dans cette rubrique un fonds commercial correspondant au mali technique issu de la transmission universelle de patrimoine de la Société Chiron ainsi que des logiciels. Ces derniers sont amortis selon le mode linéaire sur 3 ans, complété par un amortissement dérogatoire sur 12 mois.

Un Goodwill de 2 718 053 euros a été constaté suite à l'acquisition de la partie oncologie de GSK en 2015.

Immobilisations corporelles

La fusion en 1997 des 2 sociétés Laboratoires Ciba-Geigy et Laboratoires Sandoz s'est faite aux valeurs comptables. Figurent donc à l'actif du bilan les valeurs brutes et les amortissements inscrits chez les sociétés absorbées. Le plan d'amortissement pratiqué antérieurement se poursuit dans la nouvelle société.

Selon la nature des biens concernés, les amortissements d'actif sont déterminés selon la méthode linéaire ou dégressive. Ces derniers, économiquement justifiés ne sont pas considérés comme dérogatoires.

Lors de la mise en application des nouvelles règles relatives aux immobilisations par composants, Novartis Pharma a retenu la méthode prospective de réallocation des valeurs comptables.

Lorsque cela s'est avéré pertinent, les durées d'amortissement des actifs ont été modifiées afin de correspondre à la durée d'utilisation prévue des biens.

Le plan d'amortissement est le suivant et généralement :

NATURE	DUREE ANNEE
Construction	20 à 40
Matériels et équipements	10
Autres immobilisations corporelles	3 à 10

Immobilisations financières

La valorisation des titres a été effectuée en fonction respectivement de la valeur historique ou en cas d'apport de la valeur d'apport.

Les autres titres immobilisés sont valorisés à leur valeur actuelle estimée en fonction du marché et de l'utilité du bien pour l'entreprise.

Pour le FCPR Innobio, nous retenons la valeur liquidative des parts déterminée par la Banque Publique d'Investissements.

Stocks

Les stocks et en-cours de production sont valorisés en fonction de coûts standards définis en début d'année dans l'ERP comptable. Ce coût standard est déterminé pour chaque article, en cours de production, marchandises et produits finis. Il fait l'objet d'un suivi régulier afin de s'assurer que celui-ci reste en ligne avec les coûts réels.

Les stocks peuvent également faire l'objet de dépréciations si un indice de perte de valeur est identifié.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Le montant des créances représentées par des effets de commerce s'élève à 713 milliers d'euros.

Les créances et dettes en devises sont converties au taux de change en vigueur le jour de leur comptabilisation.

Des différences de conversion sont déterminées à la date d'arrêté des comptes par rapport au taux de change historique. Ces différences sont constatées dans des comptes transitoires du bilan et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risque.

Les écarts de change réels comptabilisés sur l'exercice s'élèvent à :

- Perte de change : 195,5 milliers d'euros
- Gain de change : 24,0 milliers d'euros

Provisions pour risques et charges

Provision indemnités de départ à la retraite :

La recommandation de l'ANC 2013-02 du 7-11-2013 a été mise à jour suite à une décision de l'IFRS IC de mai 2021 sur l'interprétation de l'IAS 19. Cette mise à jour permet d'adopter une nouvelle méthode, conforme à la lecture de l'IFRS IC, qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, c'est-à-dire sur la période précédant l'âge de départ en retraite permettant d'atteindre le plafond.

Cette nouvelle méthode a été adoptée par la Société en 2021. L'impact de ce changement de méthode a été comptabilisé en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 11 045 734.70 euros.

Une provision correspondant aux engagements de la société en matière de départ à la retraite a été comptabilisée (avec prise en compte d'hypothèses actuarielles, table de mortalité, taux d'actualisation de 1,00 %).

Le montant enregistré au passif du bilan est de 48,00 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Provision médailles du travail :

Le montant enregistré au passif du bilan est de 3,7 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Une reprise de provision d'un montant de 362,0 milliers d'euros a été constatée dans les comptes au 31 décembre 2021.

Elle a été calculée individuellement, en tenant compte de l'ancienneté de chacun des collaborateurs et des paramètres habituels (taux d'actualisation de 1,00%, de rotation du personnel, de mortalité). Elle tient compte des anciennetés suivantes : 20, 30, 35 et 40 ans.

Honoraires versés aux commissaires aux comptes

Durant l'exercice 2021, nous avons versé la somme de 131 314,13 HT euros.

NOTES SUR LE BILAN

I - Variation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les variations ayant affecté les postes d'immobilisations corporelles et incorporelles s'analysent de la manière suivante:

	en milliers d'euros
Investissements (valeur brute)	10 654
Cessions ou extourne (valeur nette)	2 668
Dotations provision pour dépréciation immobilisations	0
Dotations aux amortissements	-23 290
Variation du montant net des immobilisations	-12 934

Les investissements ont été réalisés à : *(en milliers d'euros)*

Centre de Biotechnologie	8 803
Siège social	1 851

II - Provisions réglementées

Il s'agit d'amortissements dérogatoires qui correspondent à un amortissement fiscal exceptionnel et à un amortissement dégressif fiscal selon les coefficients publiés au CGI :

Z002	Amortissement dégressif coeff. 1,25 (durée d'amortissement de 3 et 4 ans)
Z003	Amortissement dégressif coeff. 1,75 (durée d'amortissement de 5 et 6 ans)
Z004	Amortissement dégressif coeff. 2,25 (durée d'amortissement de plus de 6 ans)

III - Autres provisions pour risques et charges

	31/12/2020	Dot Exploit	Dot Excep	Rep Exploit	Rep Excep	31/12/2021
Provision PDV	14 149		15 641		6 484	23 306
Provision PSE	0					0
Provision Defined benefit early retir.	0		20 921		974	19 947
Provision pour risque	0					0
Provision /risque Autres	250					250
Total	14 399		36 562		7 458	43 503

IV - Capital

Le capital social est composé de 2 892 000 actions d'une valeur nominale de 15 euros chacune.

V - Variation des capitaux propres

Elle s'analyse ainsi :

✓ Résultat exercice 2021	+ 46 999 milliers d'euros
✓ Dividendes versés 2021	0 milliers d'euros
✓ Amortissements dérogatoires	- 6 869 milliers d'euros

VI - Echéance des créances et des dettes

Les créances immobilisées ainsi que celles inscrites dans les actifs circulants représentent un total de 457,67 millions d'euros. Elles sont à échéance de 1 an au plus pour 457,63 millions d'euros et à plus d'un an pour un montant de 0,037 millions d'euros.

Les dettes s'élèvent à 781,19 millions d'euros. Elles sont à échéance d'un an au plus pour 667,30 millions d'euros, de plus d'un an à cinq ans au plus pour 110,71 millions d'euros et de plus de cinq ans pour 3,18 millions d'euros.

VII - Détail des postes de bilan et du compte de résultat avec les entreprises liées

En milliers d'euros

Clients	81 254
Autres créances	280 825
Participations	24 965
Fournisseurs	67 813
Autres dettes	4 956
Charges financières	0
Produits financiers	0

VIII - Produits à recevoir et charges à payer

Les produits à recevoir de 12 827 799 euros sont composés des comptes clients Inter compagnie pour 6 009 602 euros, des réclamations sur remises conventionnelles- TVA 2013 à 2021 pour 6 817 301 euros et d'avoirs à recevoir sur litige pour 896 euros.

Les charges à payer de 585 376 446 euros sont composées des dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 50 618 319 euros, des autres dettes pour 7 055 903 euros et des dettes fiscales et sociales pour 527 702 223 euros.

IX - Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont constituées de charges d'exploitation à hauteur de 14 217 662 euros :

- Des pièces détachées de moindre valeur situées sur notre site de production pour un total de 11 415 601 euros.
- Des factures fournisseurs constatées d'avance pour un montant de 2 802 061 euros.

X - Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance représentent 20 532 957 euros.

La totalité des produits constatés d'avance portent sur l'annulation en IFRS16 du Site « Voyager ».

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

I - Chiffre d'affaires (en euros)

En euros	France	Export
Vente de marchandises	2 011 843 914	10 548 740
Production vendue (biens)	0	190 142 068
Production vendue (services)	4 265 639	73 591 591
Total	2 016 109 553	274 282 400

II - Résultat de l'exercice

Celui-ci se traduit par un bénéfice comptable de 46 999 320 euros, et par un bénéfice fiscal de 136 552 639 euros.

III - Intégration fiscale

L'intégration fiscale est basée sur le principe de neutralité fiscale. Novartis Pharma comptabilise son impôt propre comme si elle était fiscalement indépendante.

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale globale dont la société tête de groupe est :

Novartis Groupe France S.A.
8-10 Rue Sainte Claire Deville
92500 Rueil Malmaison

Novartis Pharma SAS est intégrée dans les comptes consolidés de Novartis Pharma AG selon la méthode de l'intégration globale.

Aucune transaction significative effectuée avec une partie liée et non conclue à des conditions normales de marché n'est intervenue au cours de l'exercice.

IV - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts au 31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Base	Taux	Total
Accroissements			
Amortissements dérogatoires	44 745	25.00%	11 186
Produit à recevoir	0	25.00%	0
Total	44 745		11 186
Allègements			
Indemnités de départ à la retraite	48 048	25.00%	12 012
Contribution de solidarité	3 482	25.00%	871
Ecart de conversion passif	0	25.00%	0
Participation des salariés	10 153	25.00%	2 538
Provision cessions immobilisations	0	25.00%	0
Provision charges fournisseur	0	25.00%	0
Provision charge PSE	0	25.00%	0
Provision charge PDV/RCC	43 253	25.00%	10 813
Provision pour litiges et autres risques et charges	0	25.00%	0
Total	104 937		26 234

V - Ventilation de l'impôt sur le bénéfice entre résultat courant et exceptionnel :

Le taux normal d'IS à 28.41% s'applique, il n'y a pas eu application de taux réduits.

Résultat avant impôt (en milliers d'euros)	Impôt dû	Résultat net
Courant 114 390	-49 767	64 623
Crédits d'impôts	12 913	12 913
Exceptionnel - 23 013	9 139	-13 874
Total		
	Participation	-16 662
	Résultat net	46 999

VI - Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel (en milliers d'euros)	Charges	Produits
Pénalités de retard	13	
Indemnité rupture contrat CAA	78 922	
Remises conventionnelles sur TVA 2012		1 919
<i>sur opérations de gestion</i>	78 935	1 919
VNC vente IT Brocker		6
Vente terrain ST Louis	34	400
Complément vente Lionel Terray		43
Autres charges et produits exceptionnels	23	0
Litige Euraxi		686
<i>sur opérations en capital</i>	58	1 135
Dot exep sur MAR immo Huningue	263	0
Dotation amortissement dérogatoire	7 912	1 044
Provision Restructuring	15 641	6 484
IDR Curtailment Atlas	0	10 361
IDR Ecart actuariel	20 921	974
Transferts de charges excep/ Restructuring	0	78 800
<i>sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	44 738	97 663
Total	123 731	100 718
Solde	23 013	

AUTRES INFORMATIONS

Effectif moyen annuel - personnel salarié (exprimé en ETP /Headcount)

En 1998, la société a mis en place la nouvelle convention collective de l'industrie pharmaceutique. Cette convention ne fait plus référence aux notions de catégories professionnelles (cadres, agents de maîtrise, employés, ouvriers, VM...) Depuis cette date il est utilisé une grille de classification composée de 11 groupes auxquels sont rattachés les emplois de l'entreprise.

Les critères de classement définis dans la convention sont : la complexité, la responsabilité, l'autonomie, la connaissance et l'expérience. Le groupe 1 correspond à une activité à dominante technique. Le groupe 11 correspond à une activité à dominante d'encadrement.

GROUPE 1 à 3	121
GROUPE 4 à 5	483
GROUPE 6 à 11	1 650

Total	2 254

Le montant comptabilisé en 2021 du coût du personnel intérimaire s'élève à 1.2 millions d'euros.

Engagements hors bilan

Engagements donnés	0	
Cautions bancaires	6 729	milliers d'euros
Engagements de location longue durée véhicules	3 189	milliers d'euros

EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2021 :

- Le 21 avril 2022, le LEEM, l'association de l'industrie pharmaceutique, sur la base des informations reçues par le gouvernement français, a informé les sociétés du Groupe Novartis que la clause de sauvegarde pour l'année fiscale 2021 serait significativement plus élevée que les projections précédentes. La projection antérieure communiquée en septembre 2021 prévoyait une pénalité industrielle de 500 millions d'euros représentant une base de régularisation de 29,9 millions d'euros pour Novartis Pharma. Selon les dernières informations, cette pénalité passerait à 864 millions d'euros et une base de régularisation de 48,9 millions d'euros pour Novartis Pharma. Nous attendons le règlement officiel pour l'exercice 2021 au quatrième trimestre 2022.
- Lundi 4 avril 2022 Novartis a annoncé une nouvelle organisation conçue pour soutenir sa stratégie d'entreprise pharmaceutique spécialisée et favoriser sa prochaine phase d'innovation – accélérer la croissance, renforcer nos pipelines phares et accroître la productivité. Le projet de transformation « Transforming for growth » va être élaboré dans les mois qui suivent avec l'objectif de mise en place effective d'une nouvelle organisation au 1er janvier 2023.
- A la faveur de l'obtention d'un remboursement en matière de TVA relatif aux remises conventionnelles de l'exercice 2012 devant les juridictions administratives françaises, Novartis Pharma attendait le dégrèvement des réclamations déposées auprès de l'administration fiscale française (DGE) concernant les exercices 2013 à 2021. Par plusieurs décisions en date du 14 avril 2022, l'administration fiscale a prononcé un dégrèvement partiel au profit de Novartis Pharma pour les exercices suivants :
 - 2015 (année de référence 2014) pour un montant au principal de 1 732 946 €,
 - 2017 (année de référence 2016) pour un montant au principal de 1 553 860 €,
 - 2018 (année de référence 2017) pour un montant au principal de 2 615 204 €,
 - 2019 (année de référence 2018) pour un montant au principal de 5 410 127 €,
 - 2021 (année de référence 2020) pour un montant au principal de 6 098 537 €.

Le montant total du dégrèvement obtenu en principal s'élève à 17 410 674 €.

Tableau des filiales et des participations

en euros	Capital Social	Quote part du capital détenu (%)	Capitaux Propres (Totalité)	Valeur Brute Titres	Valeur nette titres	Résultat exercice clos	Dividendes encaissés
<i>A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Novartis Pharma SAS)</i>							
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)							
Foncière Richelieu SAS	1 478 475	51.54%	12 897 958	24 954 617	4 939 934	57 830	-
Novartis Gene Therapies France SAS	10 000	100 %	346 384	10 000	10 000	336 384	
2 - Participations (10 à 50% du capital détenu)							
<i>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</i>							
1 - Filiales (plus de 50% du capital détenu)							
a- françaises							
b- étrangères							
2 - Participations non reprises en A							
a- françaises							
b - étrangères				0	0		

Novartis Pharma S.A.S.
Société par Actions Simplifiée
au capital de 43 380 000 euros
Siège social : 8-10, rue Henri Sainte-Claire Deville
92500 RUEIL-MALMAISON
410 349 070 RCS Nanterre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2022

LE SOUSSIGNE,

Novartis Groupe France S.A., société anonyme au capital social de 903 000 000 euros, ayant son siège social 8-10, rue Henri Sainte-Claire Deville à Rueil-Malmaison (92500) et immatriculée sous le numéro 709 804 538 R.C.S. Nanterre, représentée par Monsieur Thibaut VICTOR-MICHEL, Président-Directeur Général,

Associé unique de la Société par actions simplifiée Novartis Pharma S.A.S. (ci-après « la Société »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2021 ;
- rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- texte des projets de décisions à soumettre à l'associé unique ;
- statuts en vigueur de la Société.

A pris les décisions suivantes portant sur :


- Rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice 2021 ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des opérations et comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
-
-
- Pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils lui ont été présentés les comptes annuels de cet exercice se soldant par un bénéfice de 46 999 320 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associé unique approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés s'élevant à 3 371 399 euros, ainsi que l'impôt sur les sociétés supporté en raison desdites dépenses et charges s'élevant à 957 814 euros.

.....

DS


TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 46 999 320 euros au compte Report à nouveau, qui présentera un solde créditeur après affectation de 34 432 973 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé à une distribution de dividendes en faveur de l'associé unique de 28 775 400 euros et de 90 085 800 euros au titre respectivement des exercices 2017 et 2019 et qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre de l'exercice 2018 et 2020.

.....

SIXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

.....

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL
LE PRESIDENT**

Thibaut VICTOR-MICHEL

DocuSigned by:

Thibaut Victor-Michel

4432A53D828D422...